



|              |        |    |
|--------------|--------|----|
| 6.00 crédits | 30.0 h | Q1 |
|--------------|--------|----|

|   |  |
|---|--|
| Enseignants                                 | Leroy Sébastien (supplée Moyson Stéphane) ;Moyson Stéphane ;   |
| Langue d'enseignement                       | Français   |
| Lieu du cours                               | Mons   |
| Thèmes abordés                              | <p>Ce cours a pour objectif de doter les étudiant-e-s de connaissances et compétences approfondies, critiques et réflexives en matière de gestion des organisations publiques. Ce faisant, il vise à leur permettre de percevoir, d'analyser et de piloter le changement et l'innovation des organisations et politiques publiques.</p> <p>Un ensemble d'enjeux contemporains sont d'abord abordés. Ils sont organisés autour du parcours des agents: le recrutement, l'intégration, la carrière et la fin de carrière. Un focus est ensuite placé sur la gestion de projets: un mode de gestion devenu aujourd'hui central dans de nombreuses organisations publiques.</p>  |
| Acquis d'apprentissage                      |  |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | <p>Les connaissances des étudiant-e-s sont évaluées à partir des éléments suivants :</p> <p>Une étude de cas portant sur le diagnostic d'un dispositif ou processus au sein d'une organisation publique, rédigée dans le cadre d'une mission de consultance pour une ou plusieurs organisations publiques. L'étude de cas sera évaluée à partir de la grille d'évaluation suivante : compréhension de la problématique de départ ; analyse critique ; utilisation des concepts théoriques ; efforts de recherche ; justification des recommandations ; structure et présentation ; cohérence globale. Ce travail est réalisé en groupe de 3-4 participant.e.s (dépendamment du nombre de participant.e.s au cours).</p> <p>Une fiche-projet rédigée dans le cadre d'une mission de consultance pour une ou plusieurs organisations publiques. La fiche-projet sera évaluée à partir de la grille d'évaluation suivante : objectifs du projet ; état de la situation de départ et contextualisation ; description des étapes du projet ; cadre de gestion du projet (présentation de l'équipe, des outils de pilotage et des ressources nécessaires) ; plan de travail et calendrier ; faisabilité et appréciation des risques (analyse SWOT) ; plan qualité ou système de management de la qualité (SMQ). Ce travail est réalisé en groupe de 3-4 participant.e.s (dépendamment du nombre de participant.e.s au cours).</p> <p>Chaque partie de l'évaluation (étude de cas et fiche-projet) doit être réussie pour réussir le cours.</p> <p>Il convient de noter que ce cours est soumis à une évaluation unique conformément à l'article 78 du Règlement général des études et des examens (RGEE). Par conséquent, il n'y aura pas de session de rattrapage, mais un feedback sera fourni avant la remise finale des travaux.</p>   |
| Méthodes d'enseignement                     | <p>Le cours s'appuie, d'une part, sur des exposés magistraux en séance ponctués d'échanges ainsi que d'interactions avec des experts.</p> <p>La participation au cours implique, d'autre part, la rédaction d'une étude de cas relative au diagnostic d'un dispositif/processus d'une organisation publique et la rédaction d'une fiche-projet développés à partir d'interactions avec des acteurs de terrain et du feedback de l'enseignant et/ou d'experts.</p>  |
| Contenu                                     | <p>Le cours s'adresse aux futur-e-s spécialistes des organisations publiques ainsi qu'aux nombreux-ses étudiant-e-s appelé-e-s à y exercer des responsabilités managériales. Il expose d'abord les fondements théoriques du management public.</p> <p>Il présente un ensemble d'enjeux majeurs en lien avec les administrations publiques auxquels sont confronté-e-s les gestionnaires de ces organisations et exerce les étudiant-e-s à leur analyse et à leur résolution. Le contenu du cours couvrant les enjeux de gestion des ressources humaines, d'efficacité et d'efficience des administrations publiques (en vue de fournir des services efficaces tout en utilisant de manière efficiente les ressources publiques limitées), l'innovation (en vue de moderniser les services publics, les rendre plus accessible et améliorer l'expérience des citoyens), la numérisation (comme enjeu majeur pour rendre des services publics plus efficaces et accessibles en ligne mais aussi la notion de protection des données et la cybersécurité comme enjeux majeurs), les enjeux sociaux et environnement (en vue de notamment réduire l'emprunte carbone des administrations).</p> <p>Le cours se concentre par ailleurs sur les principes et les pratiques de la gestion de projet au sein du secteur public. Par opposition aux opérations du quotidien (par ex. offrir un service public ou réaliser un recrutement), un projet « consiste généralement en un ensemble d'activités coordonnées et maîtrisées comportant des dates de début et de fin, conforme à des exigences spécifiques, incluant les contraintes de délais, de coûts et de ressources ». Historiquement, la gestion par projet a répondu à des ambitions industrielles et techniques dans des contextes caractérisés par la limitation des ressources, ainsi que par les risques d'échec (par ex. la construction d'une nouvelle infrastructure ferroviaire). Il s'agit aujourd'hui d'une discipline scientifique à part entière, caractérisée par des connaissances et des pratiques stabilisées, ainsi que par une communauté et des associations professionnelles. Cela dit, on attend de la plupart des cadres d'être à tout le moins familiarisé-e-s</p> |

|                              |  |
|------------------------------|--|
|                              | <p>avec cette modalité de management organisationnel. C'est particulièrement vrai au sein du secteur public dans lequel, au surplus, la gestion par projet soulève des défis réglementaires, institutionnels, budgétaires, comptables et politiques tout particuliers. Par exemple, elle suppose de faire concourir à la réalisation d'objectifs communs un ensemble des collaborateurs issus de différents départements, remettant alors en question le principe d'organisation hiérarchique sur lequel la plupart des administrations et des organisations publiques continuent de s'appuyer. Ces défis supposent le développement de modèles et de pratiques spécifiques.</p> |
| Faculté ou entité en charge: | PSAD   |

| <b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b> |        |         |           |   |
|--|--------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme  | Sigle  | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage  |
| Master [120] en administration publique                                  | ADPM2M | 5       |           |  |
| Master [120] en administration publique (horaire décalé)                 | APHM2M | 6       |           |  |